

Renseignements utiles

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère peut aussi vous aider dans toutes vos démarches administratives tous les lundis matin sur rendez-vous à la mairie. Il suffit de téléphoner au 04 68 76 69 40 et Hélène LAFFONT, à l'accueil de la communauté, vous donnera un rendez-vous. Marjorie TEALE, en charge de Pexiora ou Fanny AZAM la responsable, peuvent vous aider à monter vos dossiers retraites, dossiers CAF, dossiers MSA, dossier CPAM, ainsi que dans les difficultés rencontrées au niveau des impôts ; elles ont également la possibilité de faire le lien avec le Conseil Départemental notamment pour les dossiers handicap. Elles sont aussi en mesure de vous guider dans la rédaction de courriers pour des administrations ou de vous orienter vers les organismes dont vous pourriez avoir besoin. N'hésitez pas à faire appel à elles. Elles sont accueillies et elles vous reçoivent dans la salle du conseil municipal de la Mairie tous les lundis matin désormais mais uniquement sur rendez-vous.

La MSAP tient aussi des permanences 2 fois par mois pendant la distribution des restos du cœur. Les restos du cœur vous accueillent tous les mercredis et vendredis pendant la campagne d'hiver, de 16h à 19h, à Bram. Le Secours Catholique ainsi que Familles Rurales travaillent en étroite collaboration avec la MSAP et peuvent de même vous recevoir si vous rencontrez des difficultés.

62, rue Bonrepos - 11150 BRAM Mail: rsp@ccplm.fr



MAINTIEN À DOMICILE / PORTAGE DE REPAS

CIAS Piège Lauragais Malepère Antenne de Villasavary : 04 68 24 72 35

MÉDIATHÈQUE

04 68 23 57 19

Horaires: le mardi de 16h à 18h30, le mercredi de 16h à 18h30, et le vendredi de 16h à 19h. Bénévoles: Esther CLAUSEL, Laurence ROUSSEL, Chantal KAAS.

ÉCOLE

04 68 94 81 55

Horaires: le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h15, le mercredi de 8h45 à 11h45.

ciedi de cinas a i mas.

Collecte des ordures ménagères

- pour le village : lundi et jeudi,
- pour l'écart de la RD33 et route de Villepinte : mercredi,
- pour les autres écarts : jeudi.





Un problème d'eau ou de tout à l'égout ? Appelez le **0811 900 500** : dépannage gratuit hors propriété.

• Véolia Sade à Carcassonne, route de Montréal.

PÉRISCOLAIRE ALAÉ (Accueil Loisirs Associé à l'École) 04 68 23 53 61

Responsable : Hanane FATHI-CROSLAND Personnel permanent : Valérie COZZI, Esther CLAUSEL et personnel de la Communauté de Communes

Horaires : le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h30 et de 15h15 à 18h30, le mercredi

de 7h30 à 8h45 et de 11h45 à 12h30. Pour les inscriptions, veuillez vous adresser à la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère,

Service Enfance Jeunesse au **04 68 76 69 40**

ou par mail: jeunesse@ccplm.fr

Par arrêté Préfectoral du 7 octobre 2013 relatif au brûlage des déchets verts, il est interdit d'incinérer des végétaux coupés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'espaces naturels combustibles.

Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Pour l'incinération de végétaux sur pieds, une demande d'autorisation doit être déposée auprès de la Mairie et des services de la Préfecture

Les déchets verts et encombrants doivent être amenés :

• à l'espace écologique de Castelnaudary, chemin du Président, rue J. Jacquard, de 8h à 12h et de 14h à 17h, sauf dimanches et jours fériés.

Tél. 04 68 23 57 95 ou 06 23 46 14 15

• à l'espace écologique de Bram, route de Montréal, de 8h à 12h et de 14h à 17h sauf les jeudis, dimanches et jours fériés.

Tél: 04 68 76 60 72

CANTINE ALAÉ

04 68 94 90 38

Horaires: le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12h à 13h20, strictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine. Personnel permanent: Corinne RASO, Rachel GAUDRON, Monique JUDE, Élodie MONS et personnel de la Communauté de Communes.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 68 94 26 25

Horaires: du lundi au samedi

de 8h30 à 11h.

Départ du courrier du lundi au vendredi à 14h30.

TRÉSORERIE

Place du Foirail - 11150 BRAM

Accueil téléphonique toute la journée au **04 68 76 14 06**

Ouverture au public du mardi au vendredi de 8h à 12h.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

sur rendez-vous.

Assistance Sociale : **04 68 23 55 82** Assistance Sociale M.S.A. : **04 68 23 17 46**

PAROISSE CATHOLIQUE

Les cours de Catéchisme ont lieu salle Vielmas, le vendredi de 16h30 à 17h30, pour les enfants à partir de 6 ans.

Contacts 04 68 23 04 15 ou 06 15 24 25 03.

Une messe mensuelle est célébrée en notre église le vendredi à 17h30 (horaire d'hiver) et à 18h (horaire d'été).

Service des urgences

Numéro d'Urgence 112 Gendarmerie 17 Gendarmerie de Castelnaudary 04 68 23 10 70 Pompiers 18 SAMU SOCIAL 115
Service de Pompes Funèbres : se renseigner auprès de la Mairie

SECRÉTARIAT MAIRIE Tél. 04 68 94 91 51 - Fax 04 68 94 91 75 - Mail : mairie.pexiora@wanadoo.fr

Horaires: lundi et vendredi 8h30-12h, mercredi 8h30-12h et 14h -16h30



Page 1

l'éditorial de Monsieur le Maire

Page 2

le conseil municipal

Page 3

le conseil municipal des enfants l'état civil

Page 4

les séances du conseil les finances

Page 5

les finances démographie

Page 6

histoire, Puysubran en Lauraguès

Pages 7 et 8

l'école

Pages 9

infos pratique

Pages 10 et 11

plan du village

Pages 12

nomenclature des rues à votre service à Pexiora

Pages 13 à 19

la vie du village

Pages 19 à 21

évènements marquants

Quatrième de couverture

de nouvelles infos



La commune est adhérente à la

Communauté

de Communes Piège Lauragais Malepère

62, rue Bonrepos - 11150 BRAM

Tél. 04 68 76 60 03

Mail: communication@piege-lauragais.fr Site: www.cc-piege-lauragais.fr

L'éditorial

L'année 2016 aura été marquée par quelques évènements, la coupe d'Europe de football, les jeux olympiques, la deuxième place de Romain Bardet au tour de France cycliste, nous avons un spationaute dans l'espace, etc...

L'année 2016 aura été aussi marquée par l'arrivée massive de migrants et le démantèlement de la jungle de Calais. Elle aura aussi été marquée par les massacres qui se perpétuent en Syrie.

Mais hélas nous retiendrons surtout de l'année 2016, la recrudescence de la menace terroriste. Menace qui a atteint son paroxysme avec l'assassinat de deux policiers le 14 juin et surtout l'horreur du 14 juillet sur la promenade des Anglais à Nice, où un terroriste a tué 86 personnes.

En 2016, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle carte des régions françaises, nous sommes passés de 22 à 13 régions et nous appartenons à la région Occitanie.

2016 a vu aussi le renouvellement du Conseil Municipal des Enfants de Pexiora.

Les travaux les plus importants durant l'année 2016 sont :

- aux écoles, des menuiseries ont été changées et il a été procédé à la réfection du mur de facade extérieur.
- un filet pare ballons a été installé au stade et les douches des vestiaires ont été refaites.
- des travaux de réhabilitations du réseau d'eaux usées sont en cours.
- des travaux de réaménagement ont été entrepris et se poursuivront en 2017 aux ateliers municipaux.
- à l'église, l'entrée a été aménagée afin d'en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et la toiture a été remaniée.
- l'aire de jeux pour enfants a été ouverte pour les vacances de Toussaint.

Le Plan Local d'Urbanisme est en cours et devrait être validé pour le mois de mars 2017. Cela me permet de faire la transition sur les projets pour l'année 2017.

Les sanitaires et l'accès du foyer n'étant pas aux normes d'accessibilité handicapés, des travaux de réaménagement et d'extension de ces sanitaires sont toujours prévus. Ainsi, pour mieux accueillir les personnes à mobilité réduite, il est prévu l'aménagement de l'entrée principale, avec création d'une place de parking et d'une rampe d'accès.

Seront effectués cette année encore, des travaux sur l'école.

L'amélioration de l'éclairage public est à l'étude et l'agrandissement du cimetière est en cours.

En ce monde en crise, ne sombrons pas dans la sinistrose.

Restons optimistes et confiants en l'avenir.

Serge CAZENAVE

Maire de Pexiora



CONSEIL MUNICIPAL



Maire Serge CAZENAVE

Maire Adjoint **Joseph IZARD** Maire Adjoint
Pierrette PELLETIER

Maire Adjoint **Jean ROBIN**

Conseillers Municipaux : Patrick ABAT • Annelise BESSENS • Jean-Marie BRIANE • Serge CAZENAVE Christophe DAUTRY • Claude GAUVAIN • Joseph IZARD • François LE GOUGUEC • Pierrette PELLETIER Muriel ROBIDOU • Jean ROBIN • François RODE • Jean-François ROUSSEL • Corinne SALLIER • Yolande TEULIERE

	TABLEAU DES COMMISSIONS COMMUNALES			
COMMISSIONS	PRÉSIDENT	MEMBRES		
FINANCES	IZARD J.	ROBIN J.	ABAT P.	BRIANE JM.
		DAUTRY C.	SALLIER C.	LE GOUGUEC F.
TRAVAUX • VOIRIE URBANISME	ROBIN J.	BESSENS A.	ROUSSEL JF.	LE GOUGUEC F.
ENVIRONNEMENT	RUBIN J.	RODE F.	DAUTRY C.	IZARD J.
ÉDUCATION • CULTURE FÊTES • SPORTS LOISIRS	PELLETIER P.	BESSENS A.	GAUVAIN C.	TEULIERE Y.
		ABAT P.	RODE F.	BRIANE JM.
VIE ASSOCIATIVE		ROBIDOU M.	IZARD J.	
COMMUNICATION BULLETIN MUNICIPAL	ABAT P.	PELLETIER P.	BESSENS A.	GAUVAIN C.
		ROUSSEL JF.	BRIANE JM.	ROBIDOU M.
		DAUTRY C.	SALLIER C.	
RESSOURCES	ROBIN J.	ABAT P.	SALLIER C.	TEULIERE Y.
HUMAINES		DAUTRY C.	ROUSSEL JF.	
APPELS D'OFFRES	TITULAIRES	IZARD J.	ROBIN J.	RODE F.
AFFELS D UFFRES	SUPPLÉANTS	TEULIERE Y.	DAUTRY C.	LE GOUGUEC F.

	TABLEAU DU CCAS DE PEXIORA			
MEMBRES ÉLUS	TEULIERE Y.	GAUVAIN C.	SALLIER C.	LE GOUGUEC F.
MEMBRES NOMMÉS	RIVALS D.	VERDIER S.	ORMIÈRES J.	DAGONEAU J.

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS			
ORGANISMES	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	
SYADEN	IZARD J.	DAUTRY C.	
SIAH du Bassin du Fresquel	IZARD J.	LE GOUGUEC F.	
SSOEMN	DAUTRY C.	SALLIER C.	
SEML PFIL	PELLETIER P.	ROBIDOU M.	
AGENCE TECH. DEPT.	CAZENAVE S.	Le Représentant de M. le Maire	
CAUE	CAZENAVE S.	RODE F.	
ОРАН	CAZENAVE S.	RODE F.	
FOYER du Collège de Bram	TEULIERE Y.	DAUTRY C.	
CORRESPONDANT DÉF.	ROUSSEL JF.	PELLETIER P.	
CANAL DES 2 MERS	BRIANE JM.	ABAT P.	
STATION D'ÉPURATION	ROUSSEL JF.	DAUTRY C.	
Correspondant Tempête ERDF	IZARD J.	GAUVAIN C.	

PERSONNEL COMMUNAL			
SECRÉTAIRE DE MAIRIE	Sabine DELBOURG		
SECRÉTAIRES	Romain ROSIQU, Carine CEREA		
AGENTS TECHNIQUES	Thierry DELBOURG, Paul FRAÏSSE, Michael GIOVANINI		
AGENTS SPÉCIALISÉS Des écoles maternelles	Nassira OUADIH, Valérie COZZI, Corinne RASO, Rachel CARIOT		
AGENT DE SERVICE	Esther CLAUSEL		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Aude CAMAZZOLA, Christelle CHERUEL		

Permanences de Monsieur le Maire et de ses adjoints sur rendez-vous. Tél. 04 68 94 91 51

Mail: mairie.pexiora@wanadoo.fr



Le Conseil Municipal des Enfants (CME) gagne en maturité!

De nombreux événements ont marqué la deuxième mandature du CME : la commémoration du 8 mai, la distribution des colis de Noël aux seniors, le samedi 12 décembre en compagnie des Conseillers adultes, le 22 avril, la sortie à Carcassonne durant laquelle nos jeunes ont bénéficié de la découverte de Covaldem11, visité la Cité du chef-lieu et se sont rendus au lac de la Cavayère pour s'initier aux parcours du Parc O2 Aventure. Les 11 et 12 mai, nos élus ont acheté et planté les fleurs qui ont embelli leur école durant tout l'été. Le 19 mai, ils ont participé au Conseil Municipal des aînés. Le samedi 28 mai, ils ont organisé pour les élèves des classes de CP au CM2 une après-midi de « sensibilisation aux accidents domestiques et dangers d'Internet », tout en animant des ateliers informatiques ; chaque participant s'est vu remettre un diplôme



de participation. Par ailleurs, ils étaient présents au 2^{ème} Forum des Associations pour présenter leurs actions à travers panneaux et diaporamas. Le 4 juillet, le goûter-bilan laissait apparaître une grande satisfaction ; nos jeunes élus ont bien pris conscience de leur mission au service de leurs camarades et de leur commune. L'une d'entre elles, a même regretté que le mandat ne dure que deux ans. Enfin, le 7 septembre, la sortie sportive et culturelle en vélo à Bram leur a permis de visiter les étangs d'Occitanie et le musée Eburomagus.

Pour les élections du CME an III, les élèves de CM1 ont été informés le 12 septembre du fonctionnement et des objectifs du CME pour qu'ils puissent s'engager dans la campagne électorale en connaissance de cause. 12 candidatures ont été enregistrées. Le 6 octobre, 4 titulaires et 1 suppléant ont été élus pour renforcer l'équipe des 5 CM2 et du suppléant déjà en place depuis un an. Le nouveau CME a été installé par Monsieur le Maire, en présence de Madame Ciprian et de Madame Roussel, le mardi 11 octobre, dans la salle du Conseil où avaient été exposées les professions de foi des candidats.

Au cours de la première séance plénière, deux groupes de travail ont été répartis comme suit par la référente, Pierrette Pelletier :

 L'un autour des thèmes citoyenneté, inter-générations, devoir de Mémoire

Animateurs : Muriel Robidou, Christophe Dautry Conseillers : Camille Delbourg, Lucas Ferret-Gosse, Flavio Garcia, Mario Péjouan-Rey, Milan Raso et Ethan Sicsic Réunion mensuelle : le vendredi.

- L'autre autour des thèmes qualité de vie, environnement, développement durable

Animateurs : Annelise Bessens, Jean-Marie Briane Conseillers : Mattéo Anduze, Marie Cazenave, Charlotte Clistibout, Timéo Marcerou, Enzo Reidt-Pélissier, Réunion mensuelle : le lundi.

Le premier acte officiel consista à participer aux différentes manifestations programmées lors du 11 novembre : hommage rendu au Monument aux Morts, inauguration de l'aire de jeux et de la Place Occitane. Le 10 décembre, les élus ont procédé à la distribution de 96 colis accompagnés de cartes de Noël conçues par les enfants de l'école pour corroborer les liens intergénérationnels avec leurs aînés.

Les projets foisonnent, ce CME emboîtera les pas des précédents pour mener à bien cette expérience civique si formatrice et enrichissante à plusieurs titres.



L'état civil 2016

DECES

ESCANDES Georgette, veuve RIVALS 10/01/2016 CAZEAU Jeanne, Joséphine, Léona, veuve CASTEL 17/01/2016 GUIRAUD Marie, Jeanne, veuve SABATHE 11/02/2016 VIDAL Simone, Adrienne, Antoinette, veuve DELBOURG 22/02/2016 CESSE Anne-Marie, épouse BETULEE 23/04/2016 FALCO José, Antoine, Michel 09/07/2016 **CAUNES Pierre** 28/07/2016 COMBOLIVE Andrée, Pierrette 12/08/2016 **COMBES Benjamin** 06/12/2016 12/12/2016 BRAULIO Louis, François, Auguste

NAISSANCES

RAZAFIMAHATRATRA Ellie, Riantsoa 02/01/2016 CARCASSONNE SUARES Louis, Edouard, Bernard 03/01/2016 CARCASSONNE CHEGARI Kassim, Makhfi 08/01/2016 CARCASSONNE LELONG-DEHERTOG Océane, Claudine, Françoise

19/01/2016 CARCASSONNE OUAHLIMA Kenza 18/05/2016 CARCASSONNE CAPART Eden, Dylan, Jean-Jacques 01/09/2016 CARCASSONNE

MARIAGES

DARIES Patrick & ROUQUETTE Caroline	07/05/2016
CHASTENET Gabriel & CAMAZZOLA Aude	21/05/2016
ROUSSEL Baptiste & DEMUR Mylène	16/07/2016
CALAS Julien & LEFEBVRE Peggy	23/07/2016
CAUHOPE Pierre & GIROT Caroline	13/08/2016



Séance du 21 janvier 2016

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2016. Autorisation d'engager, liquider et mandater la subvention attribuée à l'Association des Activités Parascolaires (cantine)

Séance du 25 février 2016

Avenant travaux réservoir d'eau Subvention attribuée à la cantine Approbation Compte Administratif budget communal M 14

Approbation Compte Administratif CCAS Approbation Compte Administratif budget eau assainissement

Approbation compte de gestion de la commune

Approbation compte de gestion du CCAS Approbation compte de gestion de la commune

Approbation compte de gestion eau et assainissement

Approbation compte de gestion de la commune

Affectation du résultat de l'exercice 2015 M 14 Affectation du résultat de l'exercice 2015 CCAS Affectation du résultat de l'exercice 2015 eau et assainissement

Séance du 24 mars 2016

Dénomination officielle de la place publique « place Occitane »

Contrats d'assurance des risques statutaires Avenants contrats eau et assainissement Vote des budgets primitifs M 14 et M 49 de la commune

Vote des taux d'imposition pour l'année 2016 Vote des surtaxes communales pour l'eau et l'assainissement

Séance du 3 mai 2016

Lancement de la procédure de rétrocession du lotissement des Moulins + impasse Bourquiqnon

Convention avec ATD 11, mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, opération de Délégation des Services Publics Eau potable et Assainissement

DSP eau et assainissement, conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'ouverture des plis

Travaux de renforcement BT poste Pexiora et Les Moulins

Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées, consultation directe en procédure simplifiée

Séance du 19 mai 2016

Modification du tableau des effectifs Élection des membres de la commission d'ouverture des plis DSP eau et assainissement

Séance du 7 juillet 2016

Transfert de voies privées dans le domaine communal

Mode de gestion Délégation des Services Publics eau

Mode de gestion Délégation des Services Publics assainissement

Renforcement BT Massac

Travaux sanitaires du foyer, demande de subvention au titre de la DETR

Travaux sanitaires du foyer, demande de subvention auprès de la Région

Travaux sanitaires du foyer, demande de subvention auprès du Département Modification statutaire CCPLM

Séance du 29 septembre 2016

Adhésion de la commune de Saint-Hilaire au SSOEMN

Convention avec le SYADEN pour le Très Haut Débit

Mise à disposition des locaux pour l'exercice des compétences communautaires Modification du tableau des effectifs Validation contrat assurance CDG

Séance du 1er décembre 2016

Attribution d'indemnité au receveur principal Travaux en régie 2016

Mise à disposition du personnel communal auprès CCPLM

PLU débat sur PADD

Extension du cimetière : achat d'une partie (2236 m²), à savoir la parcelle cadastrée AD21.

Les finances

L'événement qui a marqué le plus les Pexioranais fut la démolition du château d'eau. L'opération financière de ce programme, qui comprenait également l'adducteur en eau potable, a été soldée sur cet exercice pour 104 663 €.

Pour rester sur le budget de l'eau, des extensions de réseaux ont été réalisées pour 8 720,72 €.

Par ailleurs, suite à la recherche d'intrusion d'eau parasite sur les réseaux d'assainissement, un programme a été entrepris en 2016, réalisé par un cabinet d'études. Cette détection d'anomalies concerne les réseaux et ouvrages de la commune mais aussi chez les usagers.

Il a été dénombré pas moins de 12 boîtes de branchements, 9 gouttières sur 7 habitations, 425 m de réseau et 18 regards à remplacer.

Ces dysfonctionnements, par temps pluvieux, produisent pour 25% de surcharge à la station d'épuration.

Enfin le budget de l'eau actuellement en pleine renégociation, passera avant 2020 dans les compétences de notre Communauté de Commune CCPLM.



Budget général

Le fonctionnement de la commune diminue de 16 % pour les dépenses et de 3 % pour les recettes soit - 25 577 €.

Les dépenses d'investissements pour 112 794 € sont en diminution de 36 %, les recettes d'investissements diminuent de 69 % suite à des travaux non subventionnés.

Une aire de jeux a été créée pour un montant de 25 186 €. Bâtiments communaux : des investissements ont été réalisés à hauteur de 19 461 €.

Renouvellement d'outillage suite à un vol pour 3 162 €. Le stade a vu ses équipements améliorés et rénovés pour 9 328 €. Un montant de 7 295 € a été consacré à divers investissements dans le village.

Le poste études et missions avec 16 360 € laisse entrevoir de futurs investissements.

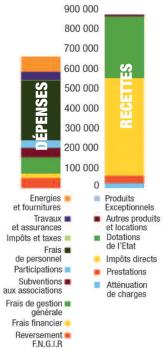
Enfin les écoles, que beaucoup de villages nous envient, se voient dotées d'aménagements spécifiques en très petite section de maternelle (classe pilote) pour 1 726 €.

Un diagnostic d'éclairage public élaboré et rendu fin 2016 nous amènera prochainement à un renouvellement de nos installations. Le coût, non négligeable, nous permettra de faire des économies d'énergie grâce aux nouvelles technologies.

Ces investissements qui sont nécessaires devront être envisagés sur plusieurs exercices. Il faut savoir que si le diagnostic nous indique la vétusté des équipements, les plus vieux lampadaires étant d'origine, l'entretien du réseau d'éclairage public a bien été géré.

Compte administratif

DÉPENSES	2016
Energies et fournitures	77 105
Travaux et assurances	40 775
Impôts et taxes	2 230
Frais de personnel	301 938
Participations	38 930
Subventions aux associations	45 269
Frais de gestion générale	82 684
Frais financiers	22 690
Reversement F.N.G.I.R.	50 177
Budget de l'eau et de l'assainissement	
Autres charges exceptionnelles	279
TOTAL FONCTIONNEMENT	662 168
Travaux et acquisitions	112 794
Remboursement de capital	68 126
Travaux en régie	3 718
TOTAL INVESTISSEMENTS	184 638



1 000 000

RECETTES	2015
Atténuation de charges	26 227
Prestations	38 005
Impôts directs	498 865
Dotations de l'Etat	314 565
Autres produits et locations	8 937
Produits exceptionnels	2 546
* * *	
TOTAL FONCTIONNEMENT	889 145
Taxe d'aménagement	4 839
Fonds TVA	52 245
TOTAL INVESTISSEMENTS	57 084

ACHAT MATÉRIEL ET MOBILIER		TRAVAUX	
MAIRIE		AIRE DE JEUX	
2 677	Aménagement	25 186	
683	TRAVERSEE CENTRE DU VILLAGE / PLACES	3	
	DLM Espaces verts	2 700	
1 176	Tampons Grand'Rue	3 624	
550	ECOLE		
	Réfection enduis	3 819	
457	Fenêtres	3 293	
825	Sécurité des portes	3 958	
3 162	BATIMENTS COMMUNAUX		
	Mise en accessibilité de l'Église	2 688	
319	Remaniement de la toiture de l'Église	5 704	
	RESEAUX D'ELECTRIFICATION		
4 939	Extension du réseau urbanisation	8 989	
1 084	STADE		
1 273	Filet pare-ballons	5 160	
	Douches vestiaires	4 169	
	PLU	12 169	
	Cimetière	1 166	
	Etude du remplacement de la toiture du foyer	2 520	
	Fibre optique - Haut débit	10 505	
	683 1 176 550 457 825 3 162 319 4 939 1 084	Alre De Jeux 2 677 Aménagement 683 TRAVERSEE CENTRE DU VILLAGE / PLACES DLM Espaces verts 1 176 Tampons Grand'Rue 550 ECOLE Réfection enduis 457 Fenêtres 825 Sécurité des portes 3 162 BATIMENTS COMMUNAUX Mise en accessibilité de l'Église 319 Remaniement de la toiture de l'Église RESEAUX D'ELECTRIFICATION 4 939 Extension du réseau urbanisation 1 084 STADE 1 273 Filet pare-ballons Douches vestiaires ETUDES ET MISSIONS PLU Cimetière Etude du remplacement de la toiture du foyer	

Autres charges



Puysubran en Lauraguès En Pays de Cocagne (1350-1570)

A Pexiora, comme dans tout le Lauragais, quelques gros propriétaires terriens ont participé à l'aventure du pastel, un commerce fort lucratif, pendant deux siècles environ, jusqu'à l'arrivée de l'indigo qui a marqué la fin de la culture de cette plante tinctoriale. Ils possédaient aussi leur moulin.

Un moulin pastellier est une installation rudimentaire. Rien à voir avec le moulin à vent farinier, bien visible sur sa butte avec ses ailes. Il suffit d'une remise, d'un hangar dans lequel sont installées deux meules : la dormante fixée au sol et la tournante actionnée par l'homme ou par l'animal.

Le plus ancien moulin pastellier de Pexiora se trouvait sur l'actuelle place occitane. Il était installé dans une tour de défense appartenant à la famille Mauri. Michel Mauri le vendit le 15 décembre 1397 à Guillaume Bernard Sorèze. Ce moulin, qui payait au Commandeur un cens de deux pugnères et un coup de froment petite mesure, resta dans cette famille jusqu'au début du XVIème siècle. En 1543, il fut vendu à Bertrand Coffolenti qui payait au Commandeur un cens de sept pugnères et demie de froment et neuf derniers tolzas. Devenu non rentable et démantelé pendant les Guerres de Religions (1537- 1598), il cessa d'exister. La pugnère et le coup sont des anciennes mesures à grains.

A la porte de Cers et situé également sur les remparts, dans une tour basse, se trouvait un autre moulin à pastel. En 1424, Jean de Fita l'avait acquis de Jeanne, femme de Pierre Embry de Villepinte. Il payait au Commandeur un cens de dix pugnères et demie de froment et huit deniers tolzas.

Jean d'Albigès, d'une famille originaire de Montréal, est consul de Pexiora en 1404. Il possède les terres qui constituent aujourd'hui le domaine de Mézéran. Son fils Jacques est coseigneur de Lasbordes. Il se fixera à Toulouse d'où il commercera avec Paris. A sa mort, en 1436, il lèguera ses biens à la Maison Dieu de Paris qui en revendra le tiers au Chapitre Cathédral de Toulouse, autre cohéritier, pour la somme de six cents moutons d'or. (Le mouton d'or étant une ancienne monnaie féodale avec pour emblème un agneau).





Les Apostoli : les Mercier pratiqueront aussi ce commerce du pastel. La plus belle réussite sera celle des Apostoli. Jean Apostoli s'établit en 1346 à Pexiora. La famille se fait donner à bail par le Commandeur, en 1380, des terres et un moulin à pastel à la Poularyé, aujourd'hui la Poulaillère, nommée aussi Saint-Jean. Ce moulin vient d'être délaissé par son tenancier précédent.

De 1382 à 1388 les Apostoli achètent des terres. Un Jean Apostoli commercialise le pastel et exploite toujours ce moulin au début du XVIe siècle. Il a épousé Jeanne Coste dont le père, originaire de Villasavary, a remis en valeur, vers 1450, les terres abandonnées pendant la Guerre de Cents Ans (1337-1453) qui constituent aujourd'hui le domaine actuel de Co de Coste. Il est un très riche propriétaire terrien. Son fils Germain, profitant de la faiblesse de sa mère à son égard, s'attribue la quasi-totalité de patrimoine au détriment de son frère cadet. En 1571, il transforme le moulin à pastel en moulin à farine et entreprend le commerce des céréales.

Son arrière-petite-fille épousera un Suffre de Las Planes qui, outre ses terres de Saint-Papoul, se trouvera possesseur du quart du Consulat de Pexiora. Avocats au Parlement de Toulouse, les Suffre donnent le moulin à rente perpétuelle, pour quinze deniers de blé, à Pierre Bénazeth, meunier de Carlipa, le 21 Juin 1663. Cette famille Bénazeth restera une famille de meuniers jusqu'à la fin des moulins à vent vers 1925.

P.S. grand merci à Henri AJAC pour les recherches notariales

L'école du village

L'école primaire de Pexiora accueille, pour cette année scolaire 2016 / 2017, 147 élèves. A ce jour, l'école comprend sept classes. La composition de l'équipe enseignante est la suivante : Mme Ciprian, M. Dresen, Mme Michelon, Mme Belka (qui intervient le jeudi, jour de décharge de la directrice et le vendredi dans la classe de Mme Michelon), Mme Guirao, Mme Rey, M. Rouger, Mme Roussel. Les élèves sont répartis dans des classes de la manière suivante :

- CLASSE 1 : 6 TPS - 16 PS

DIRIGÉE PAR MME CIPRIAN ET MME BELKA, COMPTE 22 ÉLÈVES.

CLASSE 2: MS

DIRIGÉE PAR M. DRESEN, COMPTE 29 ÉLÈVES.

CLASSE 3:6 GS-15 CE1

DIRIGÉE PAR MME MICHELON ET MME BELKA, COMPTE 21 ÉLÈVES.

CLASSE 4 : CP

DIRIGÉE PAR MME REY, COMPTE 14 ÉLÈVES.

CLASSE 5: 10 CE2 - 7 CM2

DIRIGÉE PAR M.ROUGER, COMPTE 17 ÉLÈVES.

CLASSE 6: CM1

DIRIGÉE PAR MME ROUSSEL, COMPTE 20 ÉLÈVES

CLASSE 7 : 22 CM2

DIRIGÉE PAR MME GUIRAO, COMPTE 22 ÉLÈVES.

LES ENSEIGNANTS DE MATERNELLE SONT SECONDÉS DANS LEURS TÂCHES QUOTIDIENNES PAR UNE ÉQUIPE DE TROIS ATSEM : MME COZZI VALÉRIE, MME RASO CORINNE ET MME CARIOT RACHEL.

La réforme des rythmes scolaires

Voici déjà trois années que la réforme des rythmes scolaires est appliquée.

Les enfants vont à l'école les lundi, mardi, jeudi et vendredi en respectant les horaires suivants : 8h30 – 12h / 13h30-15h15. Ils viennent aussi le mercredi matin de 8h45 à 11h45.

Après 15h15, la Communauté des Communes a mis en place un Projet Educatif Territorial qui propose aux enfants de nombreuses activités. L'ALAE, qui est le plus important après celui de Bram, demeure très fréquenté.

La vie de l'école au fil des mois...

septembre

• Les activités sportives prévues pour la journée du sport, mercredi 14 septembre, ont été compromises par une météo défavorable.

octobre

- La préparation du nouveau Conseil Municipal des Enfants a été orchestrée par Mme Pelletier, adjointe au Maire en partenariat avec Mme Roussel, enseignante de CM1.
- Les élections ont eu lieu à l'école le vendredi 7 octobre, en présence de M. Le Maire, M. Cazenave et de quelques membres du conseil municipal, l'installation du CME le mardi 11 octobre.
- C'est aussi le 7 octobre que se sont déroulées les élections des représentants des parents d'élèves.
- Les élèves du CP au CM2 ont participé à une rencontre sportive à Castelnaudary (tournoi de hand-ball).
- La classe des CM1 a bénéficié d'une initiation à la pratique du golf au cours des cinq séances dirigées par un intervenant. La dernière séance s'est réalisée au golf d'Auriac à Carcassonne.

novembre

• Mercredi 11 novembre : les enfants de l'école n'ont pas manqué d'être présents lors de la cérémonie, anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914 - 1918. Ainsi ont-ils interprété avec



la chorale des Joyeux Cantaïres l'hymne national sous la direction de M. Dutrech. Les élèves de CM1 et CM2 ont eu le grand privilège de lire le discours officiel.

- Le 24 novembre, les élèves de CP et de CE1 ont été sensibilisés aux risques domestiques grâce au spectacle « Bobodoudou » présenté à La Halle aux Grains de Castelnaudary.
- Le grand projet de cette année est d'ordre culturel. « Ecole et Cinéma » permet aux élèves de la MS au CM2 (soit 125 élèves) de voir trois films au cinéma de Castelnaudary et de découvrir l'univers culturel lié au cinéma (lexique, charte du spectateur, ...) La première 1ère séance s'est déroulée mercredi 16 novembre.

décembre

- Le concours d'orthographe, intitulé, LA DICTÉE, s'est tenu le mercredi 7 décembre. Ce matin là, les élèves, du CP au CM2, se sont prêtés à l'exercice en réalisant une dictée. La remise des diplômes se fera au mois de janvier. D'autres rendez-vous sont programmés le 1er février, le 19 avril et le 7 juin.
- Vendredi 9 décembre, date anniversaire (séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905), a été déclarée « Journée de la laïcité ». Aussi, de nombreuses opérations ont été menées, en étroite collaboration avec les parents d'élèves, M. Le Maire et son équipe municipale, les enseignants. Après avoir ensemble chanté l'hymne de la France, les enfants de l'école ont planté l'arbre de la Liberté.
- Noël : un spectacle a été retenu « Frida Fradada, l'assistante du Père Noel » et a été donné le mercredi 14 décembre à tous les élèves de l'école. Un goûter de Noël a été distribué le jeudi 15 décembre. La visite exceptionnelle du Père Noël vendredi 9 décembre, a ravi tous les élèves.
- Comme chaque année, les élèves de CP, CE1 et CE2 bénéficient de séances de natation (du 1^{er} décembre au 10 mars).
- Les enfants de l'école ont participé au projet intergénérationnel, « COLIS DE NOEL » mené avec les membres du Conseil Municipal des Enfants.

janvier

• L'école organise son loto le dimanche 29 janvier

mars

- Du 13 au 17 mars, les mathématiques seront à l'honneur! Tous les enseignants ont choisi de participer à ce projet national « la semaine des mathématiques ».
- Un spectacle de danse sera donné le samedi 18 mars au théâtre Scènes des Trois Ponts par les élèves des classes de Mmes Rey et Michelon.

avri

• Le vendredi 21 avril, les élèves défileront dans le village pour fêter le Carnaval !

mai

• Les élèves de l'école, participeront à une action sportive : « la course longue » organisée par Mme Mangiapan, conseillère pédagogique de l'éducation nationale.

Le projet se finalise par une course à Bram, regroupant d'autres classes d'écoles différentes le vendredi 12 mai.

juin

• La fête de l'école aura lieu le jeudi 22 juin.



N'oublions pas de signaler la fréquentation à la médiathèque de Pexiora pour emprunter des livres et écouter des histoires...

Inscriptions scolaires

Rentrée scolaire 2017 / 2018

TRÈS IMPORTANT!

Pour les futures inscriptions, les parents dont les enfants sont nés en 2014 et en 2015 sont priés de se faire connaître auprès de la mairie dès le mois de mars. D'avance, merci. **UTILE**: permanence direction - Mme Ciprian, directrice de l'école est déchargée le jeudi. Un rendez-vous doit, au préalable, être pris au 04 68 94 81 55.

ETAPE 1 : inscriptions à la mairie (04 68 94 91 51)
Afin de préparer la rentrée de septembre 2017, les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2014 et 2015 s'effectueront à la Mairie du LUNDI 6 MARS au VENDREDI 31 MARS 2017.
Sont concernés :

- · les enfants nés en 2014 (inscriptions en Petite Section).
- les enfants nés en 2015 (inscriptions en Toute Petite Section, sous réserve de places disponibles).

Les inscriptions ont lieu à la mairie, au secrétariat qui est ouvert au public le lundi et le vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Les parents doivent se munir : du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant

ETAPE 2 : admission à l'école (04 68 94 81 55) Les admissions définitives à l'école se feront à partir du 6 MARS jusqu'au 31 MARS, sur rendez-vous.

Prière de porter le dossier d'inscription fourni par la mairie, le livret de famille et le carnet de vaccinations.

La matinée "Portes Ouvertes" dédiée aux nouveaux élèves et à leurs parents se déroulera le jeudi 29 juin de 9h à 11h.

Association pour les Activités Parascolaires

L'Association des Activités Parascolaires de l'école de Pexiora sert aujourd'hui entre 80 à 90 repas par jour soit 9 000 à 10 000 repas par an. L'AAP emploie 3 agents pour la confection des repas.



La pause méridienne est gérée par la CCPLM qui met à disposition des animateurs pour encadrer les enfants.

Les menus sont élaborés par les agents de la cantine et les membres de l'AAP. Comme chaque année, nous privilégions dans la mesure du possible et suivant les saisons les produits locaux (circuit court). Nous commençons à intégrer le BIO dans les assiettes de nos enfants. A long terme nous voulons que la plupart de nos produits soient des produits provenant du circuit court privilégiant ainsi nos producteurs locaux et régionaux.

Traditionnellement, L'AAP organise son loto le 12 mars et son

vide grenier le 21 mai

BUREAU

Président : Stéphane GOSSE

Vice Président :

Jérôme VIDAL-CHAMPETIER Trésorière : Maud LE VERGÉ

Trésorière Adjointe : Anne BOULANGER

Secrétaire : Stéphanie GARCIA

Secrétaire Adjointe : Audrey TAILLEFER Agents de la cantine :

Rachel GAUDRON, cuisinière - Monique JUDE et Elodie MONS, aides



Association des Parents des écoles

L'Association des parents d'élèves est heureuse de vous présenter ses vœux pour cette nouvelle année. Tout au long de l'année nous organisons différentes manifestations et actions (loto, bourses, vente de chocolats, kermesse...) destinées à financer en totalité ou en partie des sorties pédagogiques ou l'achat de matériel sportif... pour les enfants de l'école de Pexiora.

Comme chaque année, une vente de tickets de tombola sera organisée et nous vous remercions par avance de l'accueil que vous ferez aux enfants lors de leur passage.

Le bureau reste inchangé et se compose comme suit :

BUREAU

Présidente : Peggy ESSID MSADDAK Trésorière : Estelle RANSON Secrétaire : Aude CAMAZZOLA

Bonne Année 2017!



La Gendarmerie communique

En raison d'une forte augmentation du nombre de cambriolages sur l'Ouest audois, la Gendarmerie recommande à la population de se prémunir face à pareil phénomène et à être vigilante. Les vols portant essentiellement sur le numéraire et les bijoux en or, il est recommandé de ne pas détenir plus que le nécessaire. La sécurité étant l'affaire de tous, nous vous invitons à signaler en composant le 17 tous comportements suspects nous permettant de faire reculer la délinguance.

Recensement militaire

Créée en 1998 après la suspension du service militaire, la JAPD est la dernière étape du parcours de citoyenneté après le recensement en mairie à l'âge de 16 ans (réglementairement dans les trois mois qui suivent la date de l'anniversaire). Chaque année, près de 800 000 jeunes Français participent à cette journée sur 256 sites en métropole et outre-mer. Dans l'Aude, le quartier Laperrine du 3^{ème} RPIMA à Carcassonne et le guartier Capitaine Danjou du 4ème R.E. à Castelnaudary accueillent régulièrement les jeunes du département. Par ailleurs, certaines communes, qui le souhaitent, peuvent participer à l'organisation d'une JAPD exceptionnelle. Ce rendez-vous constitue l'unique contact entre l'armée et les jeunes. Ces derniers sont sensibilisés à l'esprit de défense et aux responsabilités civiques, découvrent les opportunités professionnelles offertes par la Défense et sont initiés aux gestes de premier secours. C'est également un moyen de venir en aide aux jeunes détectés en difficulté de lecture ou d'insertion sociale en les orientant vers les structures adaptées, comme les missions locales ou les EPIDE (Établissement Public d'Insertion Défense). En effet, une vingtaine de ces centres ont ouvert leurs portes dont Marseille et Bordeaux pour les plus proches de notre réaion.

Qui est concerné ?

Tous les garçons et filles, de nationalité française, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire.

Quelles démarches effectuer ?

Se rendre à la mairie du domicile muni du livret de famille et de sa carte d'identité. Une "attestation de recensement" sera délivrée par le maire.

À quel moment intervient la JAPD?

Chaque jeune recensé est convoqué dans l'année de ses 17 ans (la loi précise avant l'âge de 18 ans).

"Un certificat de participation" est délivré

en fin de journée.

Quelle est l'utilité de ces documents ?

Ils seront exigés pour tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (brevet des collèges, bac, inscription et examens universitaires), mais aussi pour s'inscrire au permis de conduire, s'engager dans l'Armée, etc...

Solidarité

L'état poursuit la coordination de la campagne d'urgence hivernale destinée à aider les personnes en situation d'exclusion à faire face aux difficultés que pourraient engendrer des conditions climatiques difficiles. Toute personne isolée, ou famille, vivant dans des conditions d'habitat précaire, ou encore des personnes âgées ou handicapées, qui pourraient se trouver en situation de danger pendant l'hiver, peuvent être signalées au dispositif mis en œuvre par l'état reposant sur un numéro d'appel gratuit le '115" et dont la mission est de diriger toute personne sans domicile vers un lieu d'hébergement.

Plan canicule

Le plan national canicule, publié en mai 2004, prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables isolées en cas de canicule l'été. Un registre est ouvert en Mairie, sur lequel peuvent se faire inscrire les personnes vulnérables et fragiles résidant dans la commune.

En cas de déclenchement du "plan d'alerte et d'urgence" ce registre doit permettre une intervention rapide des services sanitaires et sociaux.

Portage de repas à domicile

Dans le cadre du maintien à domicile, la Communauté de Communes propose un service de portage de repas. Aux jours de votre choix, le ou les plats cuisinés à réchauffer vous seront apportés avant 12 h, tous les jours y compris les jours fériés. Qui peut en bénéficier et à quel prix? Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, ou dépendantes, résidant sur le territoire de la Communauté de Communes. Le prix du repas est de 7,50 €. Il sera directement facturé au bénéficiaire par la société de service qui fournit les repas. Pour bénéficier du portage de repas, vous devez contacter les services de la Communauté de Communes : responsables du secteur C.I.A.S Piège et Lauragais - 42, rue du Barry -Villasavary. Tél. 04 68 24 72 35. Ils vous expliqueront les modalités de commande et mettront en place avec vous ce dispositif. Les repas devront être commandés au minimum 48 h à l'avance.

Le risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Pourquoi est-ce dangereux?

Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable : c'est un gaz invisible, toxique et mortel. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence... Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Quelles sont les causes du danger?

- Les appareils de chauffage ou de production LUNDI et JEUDI. d'eau chaude mal entretenus.
- Une mauvaise aération du logement.
- Les fumées mal évacuées.

Comment éviter les intoxications ?

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération.
- Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.
- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

N'utilisez pas pour vous chauffer :

- des chauffages d'appoint en continu
- des appareils non destinés à cet usage N'utilisez pas en intérieur un groupe élec-

Que faire si vous soupçonnez une intoxication?

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... Pensez au monoxyde

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêtez vos appareils à combustion si possible.
- Evacuez les locaux et bâtiments.
- Appelez les secours.
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.

Zones de revitalisation rurale

La commune de Pexiora, dans le cadre de la loi relative au développement des territoires ruraux est classée dans les zones de revitalisation rurale (ZRR). Des mesures fiscales et sociales sont accordées afin de favoriser l'emploi, développer les activités agricoles et équestres, renforcer les services de santé et développer les services en milieu rural, rénover le patrimoine rural bâti et faciliter le logement, valoriser les espaces agricoles et naturels. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'adresse suivante: www.agriculture.gouv.fr

La propreté du village

Un effort permanent doit être fait par chacun d'entre nous dans le domaine de la propreté du village.

Cet effort demandé chaque année est loin d'être satisfaisant. La propreté d'une commune, ce sont ces petites choses qui, cumulées, dégradent notre environnement : les poubelles que nous sortons dans la rue bien avant la date de ramassage, ou que nous jetons à côté des containers ; les gravats et les déchets verts que l'on dépose n' importe où, dans les containers, dans la rue ou dans les fossés...

Le comportement incivique de quelques uns ne rend pas facile notre tâche et celle du personnel communal qui œuvre pour améliorer la propreté des rues de notre village.

Faites encore un effort et incitez votre entourage à en faire de même.

Depuis le 1er janvier 2016, le ramassage des ordures ménagères dans le village (sacs noirs) a lieu 2 fois par semaine

Stationnement des véhicules

Nous rappelons une fois de plus que tout véhicule gênant la circulation dans les rues étroites du village, garé sur les trottoirs ou devant un garage, est passible d'une contravention.

Les services de la Gendarmerie verbaliseront systématiquement.

Bruits et tapages

Ils doivent cesser après 22 heures. Pensez à ceux qui veulent se reposer avant de se lever tôt pour gagner leur lieu de travail.

Animaux dangereux

Tout propriétaire de chien classé en première ou deuxième catégorie doit le déclarer à la Mairie. Ils ne doivent sortir que muselés et tenus en laisse. L'attestation d'assurance doit être renouvelée chaque année.

A compter du 1er janvier 2010, les propriétaires de chiens dangereux doivent être titulaires d'un permis de détention délivré par le maire sur présentation : de l'attestation d'aptitude du maître délivrée à l'issue d'une formation et des résultats de l'évaluation comportementale du chien réalisée auprès d'un vétérinaire agréé. Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de mairie.

rappel: la divagation de chiens sur la voie publique est interdite et un PV peut être établi à l'encontre des contrevenants pour infraction au Règlement Sanitaire Départemental (article 99-6 : amende 450€ maximum).

Débroussaillage

Un geste vital, une mesure obligatoire. Le Code Forestier rend obligatoire le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé. Si votre propriété est située en zone urbaine vous avez l'obligation de débroussailler l'intégralité de votre parcelle avec ou sans installation construite. Si votre propriété est en zone non urbaine vous avez l'obligation de débroussailler dans un rayon de 50 m autour d'une construction.

internet

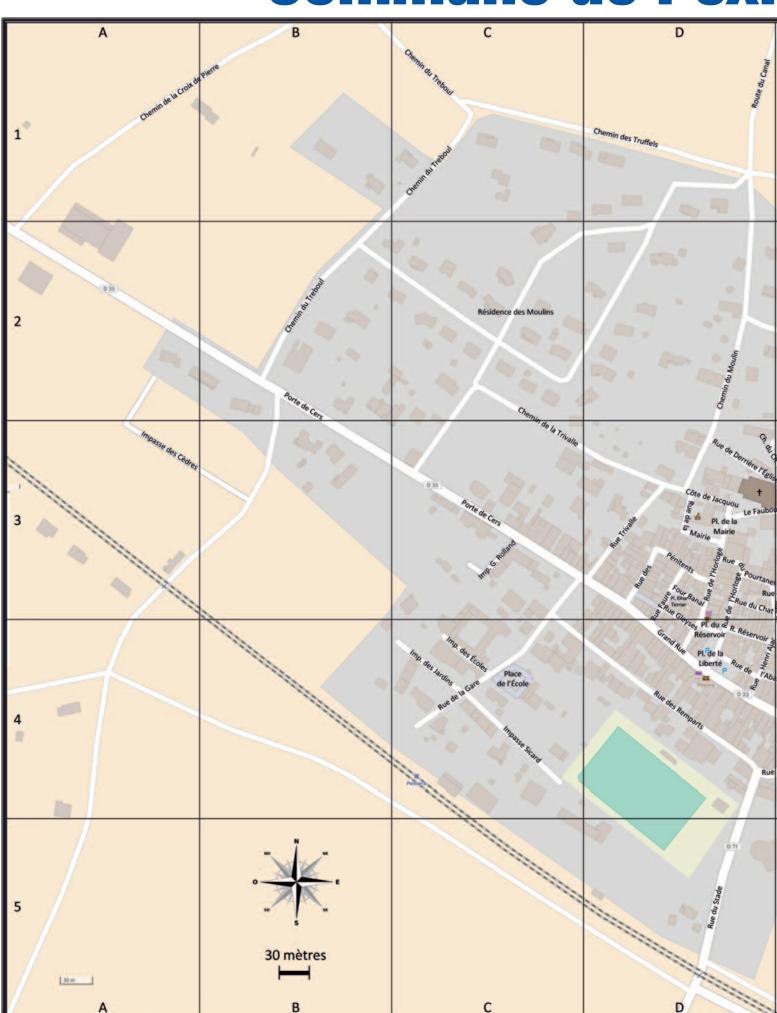
Pour avoir des informations sur Pexiora, vous pouvez consulter le blog alimenté par Daniel Dutrech : www.pexinfos.blogspot.com

Vous constatez une anomalie sur un équipement du reseau téléphonique ?

Vous pouvez signaler un équipement téléphonique endommagé sur la voie publique aux équipes techniques d'Orange et accélérer sa remise en service en vous rendant sur cette adresse internet

https://dommages-reseaux.orange.fr

Commune de Pexi



ora - Plan de Ville



Mamanalatura das ruas

Nomen	clature des r	ues
MOT CLÉ	LIBELLÉ	Réf.
ABATTOIR	RUE DE L'ABATTOIR	D4
ABREUVOIR	RUE DE L'ABREUVOIR	D3 - D4
AJAC	RUE HENRI AJAC	D4
AMANDIERS	RUE DES AMANDIERS	F3
AUTAN	PORTE D'AUTAN	E4 - G5
BANAL	RUE DU FOUR BANAL	D3
BEAUTETE	CHEMIN DE LA BEAUTETE	E3 - E4
BENAZET	RUE RAYMOND BENAZET	F3 - F4
BRAM	ROUTE DE BRAM ROUTE DU CANAL	H5
CANAL CAVES	RUE DES CAVES	D1 E3 - E4
CEDRES	IMPASSE DES CEDRES	A3
CERS	PORTE DE CERS	B2 - C3
CHAT	RUE DU CHAT	D3
CHRISTOL	IMPASSE CHRISTOL	E4
CRESSONNIERE	RUE RESIDENCE LA CRESSONNIERE	G4
CYPRES	IMPASSE DES CYPRES	G4 - G5
EAU	CHEMIN DU CHATEAU D'EAU	D3 - E3
ECOLE	PLACE DE L'ECOLE	C4
ECOLES	IMPASSE DES ECOLES	C4
EGLISE	RUE DE DERRIERE L'EGLISE	D3
ETENDOIR	PLACE DE L'ETENDOIR	E3
FAUBOURG	LE FAUBOURG	D3 - E3
FAURE	RUE FAURE	D3
GARE	RUE DE LA GARE	C4
GLEYZES	RUE GLEYZES	D3 - D4
GRAISSENTOU	IMPASSE GRAISSENTOU	G4 - H4
GRAND	GRAND'RUE	D4
GUET	RUE DU GUET	E4
HORLOGE	RUE DE L HORLOGE	D3
JACQUOU	COTE DE JACQUOU	D3
JARDINS	IMPASSE DES JARDINS	C5 112
LASBORDES LEVANT	ROUTE DE LASBORDES CHEMIN DU LEVANT	G5 - H2 F3 - G3
LIBERTE	PLACE DE LA LIBERTE	D4
MAIRIE	PLACE DE LA MAIRIE	D3
MAIRIE	RUE DE LA MAIRIE	D3
MARE	RUE DE LA MARE	E3
MOULIN	CHEMIN DU MOULIN	D2
MOULIN	RUE DES MOULIN BAS	E2 - E3
MOULINS	RESIDENCE DES MOULINS	C2
OLIVIERS	RUE DES OLIVIERS	F4 - G4
PENITENTS	RUE DES PENITENTS	D3
PIERRE	CHEMIN DE LA CROIX DE PIERRE	A1 - B1
PLATANES	IMPASSE DES PLATANES	F5 - G5
POURTANEL	RUE DU POURTANEL	D3
RAYMOND	RUE SAINT RAYMOND	D3
REMPARTS	RUE DES REMPARTS	D4
RESERVOIR	PLACE DU RESERVOIR	D4
RESERVOIR	RUE DU RESERVOIR	D4
ROLLAND	IMPASSE G. ROLLAND	C3
SAULES	RUE DES SAULES	F4
SICARD	IMPASSE SICARD	C4
STADE TENDA	RUE DU STADE RUE DU TENDA	E4 - D5 D3 - E4
TERRIER	PLACE ELISA TERRIER	D3 - E4
TILLEULS	RUE DES TILLEULS	G3
TREBOUL	CHEMIN DU TREBOUL	C1 - B2
TRIVALLE	CHEMIN DE LA TRIVALLE	C2 - D3
TRIVALLE	RUE TRIVALLE	D3
TRUFFELS	CHEMIN DES TRUFFELS	C1 - E2

A votre service à Pexiora

BOULANGERIE PATISSERIE

M. MALBERT David Tél. 04 68 94 90 32

L'OUSTAL

Restauration traditionnelle - Epicerie fine M. GINE Thomas Tél. 04 68 94 86 62

PIZZAS STROMBOLI

M. BINET est à Pexiora, place de la Liberté, tous les mardis de 17h à 21h

Tél. 06 11 04 92 69

M7CASA VENTE DE PRODUITS REGIONAUX

Tél. 06 21 68 38 87

COIFFEUR MIXTE "ATTEN'TIF"

DELOUSTAL Edith Tél. 04 68 94 99 58

MAGNETISEUR

MARQUIE Jean Tél. 04 68 94 90 57

RELAXATION REFLEXOLOGIE SHIATSU JAPONAIS

BOONE Carine Tél. 06 83 51 54 31

AUBERGE POUR ANIMAUX

SANS Jean-François Tél. 04 68 94 93 36

AIDOME : FACILITEZ-VOUS LA VIE !

Ménage, repassage, garde d'enfants à domicile, soutien scolaire, gardiennage de maison, courses (alimentaires, pharmacie, pressing), papiers administratifs, repas à domicile, entretien extérieur et intérieur de la maison... (Secteur Castelnaudary-Carcassonne). Agrément simple donnant droit à une réduction fiscale de 50 % des dépenses engagées à l'année.

A déduire sur le montant net de l'impôt à payer. Tél. 04 68 94 19 35 ou 06 23 87 18 80

ATOUT CLEAN NETTOYAGE ET VITRERIE

PEREZ Vincent Tél. 07 82 52 52 74

ARROW NETT **NETTOYAGE D'IMMEUBLE ET DE COPROPRIETE**

Gestion des contenairs

Tél. 06 83 55 57 19

PLOMBERIE SANITAIRE ZINGUERIE CHAUFFAGE **CLIMATISATION**

GUEFFIER Thierry Tél. 04 68 94 84 06

ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES

IZARD Yves Tél. 04 68 94 92 26

PAPOUL REPARATION

OURLIAC Cédric Tél. 06 49 89 43 52

ESPACES VERTS: CREATION ENTRETIEN TAILLE ELAGAGE

GAY Dominique (Cap Vert)

BASILE GREEN SERVICE

27, rue des Caves

TRAVAUX DE TERRASSEMENT **ASSAINISSEMENT**

Tél. 04 68 60 09 06 Jérôme LOUBIES TP

ou 06 70 46 90 67

PRP RENOVATION

Travaux intérieurs, menuiserie, serrurerie Ovidiu POITELEA Tél. 06 69 42 03 99

PRODUITS PETROLIERS

SARL ANDRIEU ET FILS Tél. 04 68 94 90 24

TRANSPORTEURS

STE D'EXPLOITATION TRANSPORTS SERRES Tél. 04 68 94 29 96 Georges et Olivier **BESOMBES Alain** Tél. 04 68 94 91 57 **TAPAREL FRERES** Tél. 04 68 94 91 05

PRESSE - CORRESPONDANTS

LA DÉPÊCHE DU MIDI L'INDÉPENDANT ET MIDI LIBRE : **Daniel DUTRECH**

ASSURANCES PROTECTION FINANCIERE TRANSMISSION DE PATRIMOINE

RAIMBAULT Gaëlle Tél. 06 18 61 98 59

CENTRE DE SOUTIEN SCOLAIRE, COACHING D'ENTREPRISES

Un coup de pouce pour vos enfants, vous-même ou votre entreprise. Soutien scolaire : analyse des besoins des élèves, méthode d'apprentissage, cours particuliers. Stages : préparation au brevet des collèges, épreuves anticipées du BAC, révisions. Aide aux entreprises : analyse des besoins, proposition de solutions et formations adaptées. **ARTAL Philippe** Tél. 06 26 84 72 40

INFIRMIERS A DOMICILE

SABATIE Marie-Pierre Tél. 04 68 94 91 82

GIE INFIRMIER PEXIORA

CAZENAVE Rosa

PANONT Jeanine

PANONT Maryse

FANJEAUX - VILLEPINTE Tél. 04 68 94 85 70

ASSISTANTS MATERNELS AGREES ET EN ACTIVITE

Tél. 04 68 94 82 49

ou 06 75 46 16 00

Tél. 04 68 94 90 11

Tél. 06 50 01 86 36

ROMERA Véronique Tél. 04 68 60 24 92 ou 06 82 69 77 06

SICSIC Sandra Tél. 09 83 60 90 00 ou 06 95 07 33 35

Tél. 04 68 94 82 26

Tél. 04 68 94 92 52

Maison des Jeunes et de la Culture

Encore une saison bien remplie pour la MJC.

Plusieurs manifestations ont eu lieu:

- 4 lotos dont le dernier géré par les adhérents de la section «tennis de table» ; le bénéfice des trois autres est, en principe, réservé au fonctionnement général (salaire du professeur de danse, etc...)
- · Participation au Téléthon
- · Le réveillon de la Saint-Sylvestre
- Le carnaval, le 19 mars, avec l'après-midi, le défilé dans les rues, danses et goûter offert par la mairie ; le soir, le repas «moules-frites».



 \cdot Spectacle de fin d'année des activités «danse» de la MJC : éveil, modern jazz, classique, hip hop et danse indienne, le 11 juin



• La participation de la section MJC «Tennis de table» à la course des OFNIS de la Fête du Cassoulet, en août, a clôturé une saison, encore une fois, bien remplie.

Toutes ces manifestations ont pu être mises en place grâce aux bénévoles, aux intervenants et aux adhérents de l'association, inscrits dans les différents ateliers :

- ✓ La danse pour enfants/ados/adultes avec Françoise Serres (éveil, classique, modern-jazz) : 13 maternelles, 9 CP-CE, 9 CM-Collèges et 9 adultes
- ✓ Les cours de gym (11 participantes) avec Marion Campagnaro
- ✓ Le tennis de table (11 adhérents) avec Renaud, Stéphane, Marc, Vincent...
- ✓ Le hip-hop (11 enfants) avec Kader Déhili ;
- ✓ La danse indienne (4 participantes) avec Chrystelle Anton ;
- ✓ Et enfin, retour de la zumba (rebaptisée «Fit Dance»), avec 12 adhérentes (professeur : Zuzana Slahorova).

A l'exception de la danse indienne, ces activités et manifestations ont toutes été reconduites pour la saison 2016-2017. Cette nouvelle saison a commencé par le 2^{ème} Forum des Associations où la MJC tenait un stand.

A la demande des professeurs de hip-hop et de modern jazz, une fête de la MJC regroupant tous les ateliers est prévue le 13 mai 2017.

Le Bureau

Présidente : Maryse Palacios Trésorière : Dominique Deloustal Secrétaire : Marlène Fabre

Membres actifs : Laurie Imart, Stéphane Gosse, Fabienne Bourrel, Audrey Taillefer, Nathalie Imbernon et Francine Chazottes.

Merci à la municipalité pour l'aide apportée, comme chaque année, pour que nos projets puissent voir le jour.

Comité des Fêtes

Après de remarquables fêtes locales et autres manifestations, le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale. Monsieur Cazenave, Maire, ainsi que Madame Pelletier, Adjointe au Maire s'étaient déplacés pour féliciter les membres qui ont parfaitement tenu leur rôle, assumé leurs responsabilités tout au long de cette année.

Le comité est aujourd'hui composé de 23 membres dont 3 nouvelles recrues, venues renforcer l'équipe. Le bureau a été reconduit dans sa totalité

C'est une nouvelle année qui s'annonce et le comité est heureux de vous annoncer l'évènement à venir, à savoir LA FETE DE LA St BLAISE les 4 et 5 février 2017. Les lotos ont été fixés aux 8 janvier, 19 février et 2 avril 2017. La fête d'été tiendra encore une fois toutes ses promesses au cœur de notre village fin juin.

Merci à tous les Pexioranais et toutes les Pexioranaises qui, par leur présence en grand nombre à toutes les manifestations et leur soutien, nous donnent chaud au cœur et nous encouragent à poursuivre dans cette dynamique.

Le Bureau

Président : M. Tartera Vice-président : M. Reidt Trésorière : Mme Gueffier Vice-trésorières : Mme Lavisse et Mme Gayrard

Secrétaire : Mme Guiraud Vice-secrétaire : Mme Sicre





La passion au bout des doigts

Notre association, toujours aussi active, a bien rempli cette année 2016.



Le 7^{ème} Salon « Tissus et Lin en Pays d'Aude » des 26, 27 et 28 février a connu une belle affluence avec 2 134 entrées. Les exposants invités représentaient un large échantillon de nos régions françaises et certains étaient même venus de Suisse, d'Espagne et d'Italie. Le thème du concours sur « les quatre saisons » a inspiré dix-huit participants.

Nos amies de « Tchatche et petits points » n'ont pas manqué ce rendez-vous et ont pu présenter sur la scène leurs très nombreux ouvrages.

La 21^{ème} édition du « Week-end des Créateurs » s'est tenue les 30 avril et 1er mai avec 31 exposants ; tous des créateurs dont l'inspiration et le magnifique travail ont ravi les visiteurs.



Les peintres de « Détente et Loisirs » en ont profité pour exposer, au cours de ces deux journées, leurs très belles aquarelles.

Le rendez-vous « Don du Sang » du 23 septembre a enregistré 25 donneurs. Merci à tous ces généreux donateurs qui se sont déplacés pour l'occasion.

Nos choix pour les dons aux associations, locales ou régionales, ont été les suivants :

- 2 000 € à l'Association HANDI-CHIENS de CARCASSONNE
- 2 000 € à l'Association RIGOLOPITO
- 2 000 € à l'Association G.A.E.L. (Gaël Adolescent Espoir Leucémie)
- 570 € aux RESTOS DU COEUR
- 500 € au TELETHON
- Une participation à la décoration du village pour Noël.

Président : Guy PANONT

Vice-présidentes : Sylvie BIZE, Geneviève CAUHOPE

Secrétaire : Annie IZARD

Secrétaire adjointe : Jeanine PANONT

Trésorière : Claudie BRIANE

Trésorière adjointe : Lydie CAZENAVE

Chargée des relations extérieures Béatrice MUTEAU

Membre: Esther CLAUZE

Aux manettes du blog, Geneviève CAUHOPE lapassionauboutdesdoigts.fr

A noter sur vos agendas :

- 24, 25 et 26 FEVRIER 2017 : 8ème salon « TISSUS ET LIN EN PAYS D'AUDE »
- 22 et 23 AVRIL 2017 : 22ème « WEEK-END DES CREATEURS ».

Tchatche et petits points

L'Association « TCHATCHE ET PETITS POINTS » regroupe une quarantaine d'adhérentes qui se réunissent une à deux fois par semaine autour de projets de travaux manuels, principalement la broderie, le patchwork, la couture, le cartonnage, etc. Des goûters sont aussi ces jours-là des moments de partage, de recettes et de bonne humeur!

La « tchatche » est de riqueur bien entendu, mais il faut bien échanger et discuter pour mener à bien les ouvrages que toutes ces petites mains confectionnent avec amour!



L'Association organise un Loto annuel qui a pour but de financer en partie les projets. Un repas et un voyage annuel regroupent tout ce monde pour des journées amicales et chaleureuses.

Des ateliers sur une journée complète sont proposés régulièrement en fonction des souhaits et demandes de chacune ; là encore, nous créons dans la joie et la bonne humeur.

Une première exposition du Club avec la présence de quelques exposants a connu un franc succès en septembre 2015 ; il est prévu une seconde manifestation en septembre 2018 ; alors... mesdames, à vos aiguilles !!!

Tchatche et Petits Points accueille toute personne désireuse de partager dans une bonne ambiance ses savoir-faire en travaux d'aiguille, mais aussi de découvrir de nouvelles techniques! A bientôt parmi nous!



Renseignements au 06 80 21 29 89 ou par mail:

tchatche.et.petits.points@orange.fr

Atelier détente et loisirs

Pour l'entretien du corps et de l'esprit, notre association continue de proposer ses activités traditionnelles :

- le lundi de 19h à 20h et le jeudi du 10h30 à 11h30, des cours de gymnastique-étirements avec notre dynamique Christine Sicre
- le vendredi de 14h à 18h, des cours de peinture (aquarelle et acrylique) avec notre artiste Pierrette Amade



Notre système de cotisations trimestrielles permet de s'inscrire tout au long de l'année pour un tarif des plus modestes.

Certains de nos talents ont participé à une exposition « Pierrette et ses peintres » à Castelnaudary du 19 Mars au 3 Avril, avec deux manifestations « d'impro-danse » menées par Christine.

Ils ont aussi participé au « Week-end des créateurs » organisé par nos amis de l'association « La passion au bout des doigts ».



Par ailleurs, notre association innove cette année en proposant, même aux non adhérents, des stages de danse animés, l'après-midi, par Patrick Verrier, suivis d'un repas « auberge espagnole », et d'une soirée dansante.

Après le succès du 1^{er} Octobre, une nouvelle édition est programmée pour le 21 Janvier 2017.

BUREAU

Présidente : Françoise LAVIT Vice présidente : Sylvie DEMOULIN Trésorière : Paule CANDILLIER Trésorière adjointe : Claudie BRIANE Secrétaire : Christelle ROBIN

Secrétaire adjointe : Marie-Pierre IZARD

Pour nous contacter:

detente-loisirs@netcourrier.com

Les joyeux Pexioranais

LES JOYEUX PEXIORANAIS TOUJOURS ALERTES

Le bureau des Joyeux continue ses activités pour rassembler et distraire les séniors. Le nombre des adhérents se situe aux alentours des 200 membres. Nous accueillons volontiers les nouveaux retraités pour partager nos moments de convivialité. Les animations qui ont ponctué 2016 sont nombreuses :

- Jeudi après-midi, rendez-vous des beloteurs (espace associatif)
- dernier jeudi du mois : mini-loto avec goûter pour les adhérents
- 3 à 4 grands lotos dominicaux
- 3 repas gastronomiques dans une ambiance musicale et une grillade pour clôturer la saison
- Un voyage annuel (avec nuitée) ; cette année à Lloret del Mar
- Un pique-nique (à Pexiora cette année)
- Une journée de dégustation (Pons de Brassac)
- Participation au Téléthon, début décembre
- Enfin repas dansant de Noël pour clôturer la saison



Pour le 15^{ème} anniversaire, le repas du mois de mars accueillait la troupe « Les Oiseaux de Nuit ». Un succulent menu au diapason d'un après-midi Cabaret des plus réussis.

Tous nos remerciements à la municipalité pour son soutien et à son dévoué personnel pour l'aide et la disponibilité.

2016 s'est terminé avec le repas dansant



Les joyeux Cantaïres

2016 a encore été une bonne année pour notre chorale masculine. Dix-neuf concerts à Pexiora, Castelnaudary, Mireval-Lauragais, Alaigne, Montredon des Corbières, Lavelanet, Fan-jeaux, Revel. Six nouveaux choristes nous ont rejoints et malheureusement Pierre Caunes nous a quittés après deux années passées dans nos rangs. Il faut rappeler la soirée Jean Ferrat donnée à Castelnaudary à guichet fermé pour l'association Aude à la Poésie. Déjà la même association nous a retenus pour 2017



pour une soirée Charles Trenet. Notre répertoire très éclectique nous permet de nous produire en tous lieux et en toutes occasions.



Les choristes sont fidèles et assidus aux répétitions qui, malgré le travail, gardent toujours un côté convivial.

Afin de conserver cette ambiance amicale, nous avons fait un couscous avec notre ami Gilbert Lapalu et un méchoui concocté par une équipe de choristes autour de Jean Joulia.

Mais chez nous tout finit par des chansons!

Association Sportive Pexioranaise

L'ASP a vécu la saison la plus riche de son histoire. En effet, à l'issue de la saison 2015/2016, les 2 équipes séniors ont réussi la montée en division supérieure, et cerise sur le gâteau, le titre de champion de l'Aude de promotion de 1ère division disputé face à l'équipe de Moussan a été remporté brillamment début juin à Villalbe.



Pour cette saison 2016/2017, l'équipe 1 évolue en 1ère division et l'équipe 2 en promotion de 1ère division. Forte de 77 licenciés, l'ASP se porte à merveille, avec 13 dirigeants, 41 séniors, 1 éducateur fédéral, 1 arbitre et 21 jeunes joueurs pour l'école de foot.

Depuis la saison dernière, l'ASP a intégré la nouvelle école de football appelée Groupement de Football Piège, Lauragais, Malepère (GFPLM) qui regroupe les clubs de Bram, Pexiora, Villasavary et Villepinte; ce groupement qui comptabilise 210 licenciés est représenté dans toutes les catégories de jeunes allant du foot animation jusqu'aux U 17 (de 6 ans à 17 ans).

Cette nouvelle Entente a plus que bien débuté son existence puisque les U17 ont remporté en fin de saison dernière le championnat de l'Aude de 2ème division en lever de rideau de la finale de l'ASP





Les Anciens Combattants

AVEC LES ANCIENS COMBATTANTS

Aux côtés des anciens combattants de toutes les guerres, de nombreux concitoyens ont l'habitude de participer aux **cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre.** Ces dates voient se rassembler dans le souvenir et le recueillement les différentes générations qui manifestent, par leur présence lors de la cérémonie au Monument aux Morts, le souhait que les sacrifices de nos aînés ne tombent pas dans l'oubli.



Le 11 novembre et 8 mai, les enfants des écoles toujours aussi nombreux, accompagnés de leurs enseignants, ont chanté un des couplets de la Marseillaise qui leur est réservé, sans oublier la chorale des Joyeux Cantaïres. Les élus du Conseil Municipal Enfants ont lu le discours du Ministre des Anciens Combattants. Pour ce qui est du 11 novembre plus précisément, Monsieur le Maire a remis la médaille de l'ordre national du mérite à Monsieur Patrick Liprandi, le Président des Anciens Combattants, Monsieur Joulia, et Serge Cazenave, notre Maire, ont décoré de la Croix du Combattant nos camarades Serge Kapuscinski et Jean-Louis Rode. Honneur aux récipiendaires. Après l'inauguration de deux sites, le cortège se rendit à la salle des fêtes.



La coutume fut respectée. Après le discours du Président des Anciens Combattants, la chorale des Cantaïres donne un petit concert composé de chants de circonstance suivi d'un apéritif offert par la municipalité. Le fameux banquet du 11 novembre clôture cette belle journée.

Cette année, c'est avec émotion que nous avons appris le décès de Pierre Caunes, survenu le 28 juillet. Pierre était ancien combattant et Cantaïre. Nous avons été nombreux à adresser, en l'accompagnant dans sa dernière demeure, nos plus sincères condoléances et à exprimer toute notre sympathie à la famille. Imprégnons-nous de la pensée de Saint Exupéry : « Le disparu, si l'on vénère sa mémoire est plus précieux et plus puissant que le vivant ».

Association de Chasse

La saison 2015-2016 a été marquée pour l'ACCA de PEXIORA par l'anniversaire de ses 10 ans d'existence et, sans interruption, de fonctionnement.

Pour marquer l'évènement nous avons organisé un grand banquet qui réunissait tous les acteurs de la création de l'association, c'està-dire élus locaux, propriétaires fonciers et chasseurs bien sûr. Jean-Marie LOPEZ a retracé l'historique de l'ACCA depuis sa création.

Nous avons fait notre assemblée générale en MAI 2016.

Conformément aux statuts de l'ACCA, nous avons renouvelé 3 membres du conseil d'administration.

Les 3 membres sortants étaient : Thierry GUEFFIER, Jean-Luc BERTY, Bernard BERET.

Notre ami Jean-Luc BERTY, trésorier de l'ACCA n'a pas souhaité renouveler son mandat.

Un seul nouveau candidat s'est présenté, nous avons donc élu les 3 nouveaux membres qui sont : Bernard BERET, Thierry GUEFFIER, Jean-Marie LOPEZ.

Le nouveau conseil d'administration composé de 9 membres a été mandaté pour faire fonctionner pendant 3 ans l'ACCA de PEXIORA. Il s'agit d'Hervé PFISTER, Thierry GUEFFIER, Christophe RIVIERE, Bernard BERET, Christian DELOUSTAL, Daniel LAVIT, Jacques PELOUSE, Joseph IZARD, Jean-Marie LOPEZ.

Nous remercions vivement Jean-Luc BERTY, notre trésorier pour tout le dévouement et les services qu'il a rendus à l'ACCA. Pour la deuxième année, l'ACCA a tenu son stand au forum des associations de PEXIORA. Nous avons été très contents et fiers de recevoir de nombreux visiteurs qui n'ont pas hésité à se renseigner sur l'utilité et le rôle de l'ACCA dans une commune rurale.



Escapades Hongroises

En 2015, nous avions reçu une délégation de chefs cuisiniers hongrois qui nous attendent à Budapest. 2016 a été plus calme pour notre association avec la participation au week-end des créateurs, organisé par la Passion au bout des doigts et l'organisation de notre loto annuel. Pour poursuivre les buts de notre association, nous avons un projet d'exposition photos pour faire découvrir la France aux Hongrois et la Hongrie aux Français. Des photographes amateurs réaliseront des clichés de leur pays qui seront exposés en Hongrie pour les Français et en France pour les Hongrois. Nous avons l'accord de nos correspondants en Hongrie.

Cette opération sera ouverte à toutes et à tous.



L'opération « recyclage » continue. Les déchets collectés nous ont déjà permis de faire une cagnotte qui servira à aider les écoles hongroises. Rappel de ce que nous ramassons : les stylos, crayons, feutres usagés, les emballages de biscuit et depuis peu les gâchettes de vaporisateurs, les pompes et les bouchons de vos produits ménagers de même que les emballages de lingettes.



Siège d'Escapades Hongroises : 5, rue des remparts à Pexiora Tél. 04 68 94 93 38

TOURNE, TOURNE, PETIT MOULIN

A l'initiative d'un groupe de compatriotes attachés au patrimoine, nos concitoyens ont été invités à participer à une réunion, le 14 octobre 2016, en vue de constituer une Association de type loi de 1901, en faveur des moulins de notre localité. Les objectifs principaux peuvent se circonscrire autour de deux axes : rendre ses ailes au moulin le plus récent qui en avait été amputé et d'entretenir le site des 2 moulins. Les membres présents ont décidé d'appeler l'association « LES AMIS DES MOULINS DE PEXIORA » et d'établir son siège social à la Mairie de PEXIORA, après accord de Monsieur le Maire.

Le premier bureau de l'association est constitué comme suit :

Président : Jean-Marie BRIANE Trésorière : Josette GARRIGUES Trésorier adjoint : Aimé RAYNIER Secrétaire : Pascal SINTES



Pierrette PELLETIER sera chargée des relations de communications publiques. Jean-Marie BRIANE s'est engagé à rédiger et déposer les statuts de l'association à la Préfecture de l'Aude en vue d'être insérés au journal officiel de la République Française.

Les dits statuts ont été soumis pour approbation au bureau de l'association lors d'une réunion qui a lieu le 17 novembre 2016 avant envoi à la Préfecture de l'Aude.

Nous retiendrons ici trois articles qui peuvent intéresser de prime chef nos lecteurs :

ARTICLE 6 - ADMISSION

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction.

ARTICLE 7 - MEMBRES - COTISATIONS

Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser une cotisation annuelle fixée chaque année par l'Assemblée Générale.

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui auront l'amabilité de faire un don.

ARTICLE 9 - RESSOURCES

Les ressources de l'association comprennent :

- 1 Le montant des cotisations, les dons, les bénéfices des manifestations locales
- 2 les subventions de l'Europe, de l'Etat, des Régions, des Départements et des Communes.
- 3 Toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur. Exemples : lotos, ventes diverses, tombolas, dons...

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, nous pouvons affirmer que « ça tourne bien » !



ASSOCIATION ENERGIE EMERAUDE.

Reiki, bols tibétains, géobiologie, relaxation, méditation, nettoyage cellulaire.

Il est proposé, à travers l'association, des outils pour avancer et profiter du bien-être et de la sérénité dont vous avez besoin.

- de l'énergie REIKI (séances et formation),
- des séances et massages énergétiques au moyen de BOLS TIBETAINS (bols chantants),
- relaxation,
- méditation,
- du nettoyage cellulaire,
- géobiologie, traitement de l'habitat (détection et neutralisation)
- détection des allergies et intolérances alimentaires. Conseils et

cours de cuisine adaptés.

- des randonnées dans des sites riches d'énergie.

Le petit groupe d'adhérents en recherche de bien-être vous accueillera bien volontiers aussi à travers de moments conviviaux de partage et de bonne humeur.

Toutes les activités sont proposées par un enseignant Reiki affilié à la Fédération Francophone de Reiki Usui.

N'hésitez plus à vous faire du bien, cette petite association ne demande qu'à vous accueillir et à grandir avec vous.

Pour tout renseignement : Philippe Artal au 06 26 84 72 40 Internet: philippe.artal@laposte.net

Téléth**i**n

UNE RECETTE RECORD POUR LA 30ème DU TELETHON

Notre localité, depuis de longues années, soutient l'opération Téléthon et contribue ainsi, à sa modeste échelle, au développement de médicaments de thérapie génétique pour venir à bout de maladies rares.

Notre équipe de bénévoles affiliés aux différentes associations s'est mobilisée les 3 et 4 décembre et ce fut un succès. A la Salle des Fêtes, c'est par un repas alsacien qui a régalé 129 convives que débuta cette manifestation. Dans l'après-midi, aux activités traditionnelles telles que maquillage, chamboule-tout, ping-pong, parties de belote, pesée du jambon, vente de produits de la boutique téléthon et spectacle offert par la M.J.C., buvette, s'ajoutèrent les « parcours sensations », le stand loterie et celui des crêpes tenu par le CME. Le lendemain, c'est le loto, toujours très prisé, qui a attiré bon nombre de joueurs.

A Pexiora, nous avons exaucé les vœux de la Présidente Madame Laurence Tiénot-Hermé qui souhaitait que cette 30^{ème} édition « en véritable tremplin pour demain » soit l'occasion de rassembler tous ceux qui participent à cette grande aventure humaine.

Au total, c'est une recette de 4 324, 48 € qui a été versée à



l'A.F.M.. La hausse très sensible témoigne du dynamisme des participants du village et des localités voisines qui se sont associés pour que cette manifestation connaisse une telle réussite.

Le 2nd Forum des Associations : les absents ont eu tort



C'est le samedi 10 septembre à 14h30 que toutes les Associations de notre village, au nombre de 13, se sont retrouvées à la salle polyvalente pour ce forum des Associations.

Les organisateurs avaient tout mis en œuvre pour faire connaître leurs activités : présentations soignées et originales étaient là pour attirer le public. Malheureusement les visiteurs ne furent pas de la partie. Face à cette modeste fréquentation il a été décidé de ne pas réitérer cette expérience, les responsables des Associations devant présenter succinctement leurs activités le jour de l'échange des vœux. Ne restons pas sur cette note négative, car, il faut le souligner, le repas de l'amitié, avec le spécial rougail saucisse et riz au menu, a drainé et rassemblé une centaine de convives. La recette qui s'est élevée à 269,90 € a été versée en don au Téléthon. Encore une fois, nous retiendrons que solidarité et générosité ne sont pas de vains mots pour tous les bénévoles de nos Associations.

Opération Brioches

Un grand élan de solidarité jamais démenti

Certes, quoique à chaque appel à la générosité des gens, les démarcheurs subissent des refus plus ou moins honnêtes, voire élégants, il n'en demeure pas moins que notre localité fait preuve d'altruisme. Ainsi les artères de notre cité furent sillonnées par des bénévoles comme en atteste le cliché, ils étaient une quinzaine, voire plus, pour la traditionnelle vente des brioches au profit de l'association des Hirondelles. Mentionnons que les écarts furent desservis par une équipe masculine. Cette édition sous l'égide de l'AFDAIM ADAPEI 11 se déroula du 4 au 10 avril. 196 unités furent vendues (pour simple rappel 192 en 2015), **soit une recette de 1 225 €** contre 1 180 € en 2015.

Un grand bravo aux organisateurs et aux personnes qui ont été sensibilisées en se procurant cette pâtisserie et par là, en accomplissant un geste qui les honore.





La Nuit des églises

L'intergénérationnel au service de la Nuit des Eglises.

Pour sa deuxième édition, la Nuit des Eglises a connu un franc succès. Outre l'exposition de vêtements liturgiques et de documents écrits tels qu'actes épiscopaux, inventaires, descriptions de rites anciens, les Joyeux Cantaïres sous la direction du Chef de Chœur Daniel Dutrech ont offert un concert de chants religieux de qualité et, épaulés par leurs animatrices, les enfants du catéchisme costumés ont mis en scène avec émotion et recueillement les principales fêtes du calendrier liturgique. Après le tableau de l'Assomption, le chant final « Vierge Marie » réunit choristes et acteurs en herbe associés dans une profonde communion avec le public venu nombreux, même de villages plus ou moins voisins.

Plusieurs générations se sont donc retrouvées dans notre église St Blaise et St Raymond ; ce fut une occasion pour chacun de prendre conscience que nous sommes les héritiers d'un patrimoine riche d'histoire et de traditions locales que nous avons mission de transmettre.

Une promenade aux flambeaux à travers le village, très appréciée surtout par les plus jeunes, a clôturé cette manifestation.



Les Journées du Patrimoine

Sur les traces de nos lieux de Mémoire

Grâce à un groupe de bénévoles impliqués dans notre cité, les samedi 19 et le dimanche 20 septembre, notre commune a participé aux 34èmes journées européennes du Patrimoine.

Les visiteurs étaient invités à fouler les lieux de Mémoire, rarement ouverts au public, et à hanter notre église et nos moulins pour en appréhender l'histoire et l'architecture.

La distribution opportune d'un livret facilita la visite de l'église; pour compléter les informations, un groupe de fidèles attachés à leurs racines, très motivés, se transformèrent en guides amateurs – au sens noble du terme -, et ont assuré une permanence selon un planning très structuré en fournissant des explications orales. Une occasion offerte à tous puisque cette église reste trop souvent fermée faute d'offices dominicaux... Après avoir gravi cent marches dans l'ascension du clocher, quelle récompense! Une vue panoramique exceptionnelle de 360° degrés s'offrait à 30 mètres d'altitude. Aussi les amoureux de la photo, autochtones ou étrangers à la commune, tel un Américain de passage, ont-ils pu saisir sur leur carte mémoire des plans « en plongée » de notre cité et de ses alentours. Cette manifestation peut être créditée d'une franche réussite.

Par ailleurs Jean-Marie Briane, Jean Joulia et Serge Verdier se sont relayés pour transmettre avec passion leurs connaissances sur l'évolution des moulins agrémentant leurs récits de faits historiques et d'anecdotes. Pour la visite, les organisateurs avaient mis également à la disposition des intéressés un fascicule éducatif. Bref, l'objectif que s'étaient fixé les organisateurs a été atteint : être un chaînon entre les générations passées et futures pour pérenniser un héritage qui se doit de résister aux vicissitudes du temps auprès des Pexioranais et personnes venant de contrées éloignées.



Inaugurations dans le cadre du 11 Novembre

Nombreux étaient ceux qui regrettaient que notre village ne possédât pas une aire de jeux. Les élus du premier CME, porteparole des grands-parents, parents, assistants maternels et bien sûr des enfants, avaient émis ce souhait dans leurs professions de foi. C'est donc chose faite. Jean Robin, chargé des travaux, dans son discours d'inauguration, a résumé les grandes étapes de ce chantier : de l'achat du jardin de Monsieur Espanol jusqu'à l'ultime phase, l'installation des jeux. Ce fut l'affaire de l'équipe municipale qu'il remercia pour son précieux concours. Depuis son ouverture, le 17 octobre, premier jour des vacances de la Toussaint, ce lieu de détente est très fréquenté. Des plantations viendront compléter cet aménagement.

Quant à la Place Occitane, il est à souligner que sa dénomination est le fruit du CME An II, car, comme l'a mentionné Pierrette Pelletier, référente du CME, « **cette inauguration est le symbole d'un acte**

démocratique, puisque c'est une démarche menée conjointement par le Conseil Municipal des enfants et le Conseil Municipal des adultes ». Lors de la réunion plénière du 22 janvier, les jeunes élus ont attribué un nom à la place susdite. Les adultes ont suivi les jeunes puisque le Conseil Municipal du 24 mars a adopté à l'unanimité cette désignation. Un geste fort qui met en exergue à travers l'intergénérationnel l'attachement de la population pexioranaise à ses racines.



Les décorations de Noël

Un gros travail a été fourni par l'équipe de bénévoles cette année pour une décoration de Noël colorée et sympathique, un grand merci à eux. Merci aussi aux financeurs de cette manifestation : toutes les associations du village, les entreprises Garcia, Loubiès, Gueffier, Serres, Andrieu, Taparel, Gay, Besombes ainsi que la mairie et les employés municipaux.





D. Dutrech Photo C. Gauvain

L'informatique a de nouveaux adeptes A la demande d'un certain nombre de nos compatriotes, la

Municipalité a accepté de reconduire, après quelques années

d'interruption, les séances d'initiation à l'informatique.

Les cours sont dispensés à la médiathèque, chaque lundi de **14h30 à 16h30, par M. TAYAA**, relevant d'« Emploi et Partage ». Ce formateur répond aux sollicitations des dix premiers inscrits. Ce nombre maximal ne peut en aucun cas être dépassé pour des raisons matérielles, pédagogiques et autres, telle la disponibilité de l'intervenant. En cas de désistement, les candidatures des personnes inscrites sur la liste d'attente seront examinées.

Cette initiative est très appréciée des séniors qui souhaitent tirer profit des techniques modernes (traitement de texte, création de boîte avec envois de mails, connaissance des programmes TV, achats en ligne, retouches photos, etc...), mais aussi anticiper les difficultés pour mieux les surmonter comme les formalités administratives (la déclaration des impôts ou le paiement en ligne).



LE REPAS DES QUARTIERS OU LA RE-CONQUÊTE DE CERTAINES VALEURS

Notre localité tient à pérenniser les coutumes. Qu'on en juge par exemple à travers les fêtes de quartier. Cette année, on n'a pas dérogé à la tradition. La première et la plus ancienne est la rue du Tenda, située au cœur du village. Les habitants de plusieurs petites rues se sont réunis autour d'une table dressée pour l'occasion. La prévoyance des organisateurs avait anticipé des intempéries toujours possibles par le recours à une tente, mais - personne ne s'en est plaint – le beau temps fut de la partie. Les maîtres-queux du comité, Éric et Claude, étaient chargés des grillades. Toute la soirée se déroula dans une ambiance fort amicale et conviviale. Toutes les générations, les anciens et les nouveaux habitants, corroborèrent leurs liens fraternels.



Par ailleurs, s'il y a bien longtemps que les meuniers ont disparu de notre commune (elle a compté pas moins de six moulins à vent !) trois d'entre eux ont survécu au travail de sape du temps (un détour qui s'impose lors des journées du patrimoine). Les habitants du quartier des Moulins, dont certains vivent dans les anciennes maisons des meuniers, se sont réunis pour la fête du quartier. Jean Joulia, Jean Bourrel et Jean-Marie Briane se sont occupés de l'organisation de cette journée autour d'un méchoui. Tous les convives ont passé ensemble de bien sympathiques minutes favorisées par un temps idéal, au pied des moulins comme l'indique la photo.



Par ailleurs, pour la douzième fois, Pierre Deumier et Guy Panont ont réuni les résidents de la route de Lasbordes et ceux des écarts pour le traditionnel repas de quartier. Des amis de longue date s'associèrent à ces agapes. Une cinquantaine de commensaux se sont retrouvés cette année chez Pierrette et Alain Pelletier. Le temps - dans l'après-midi des menaces d'orage ayant engendré quelques craintes - s'est mis comme par enchantement au beau fixe, dissipant ainsi les a priori pessimistes. Après l'apéritif pris à l'ombre des pins, des entrées - d'autant plus variées que liberté avait été laissée aux invités de faire preuve d'imagination en concoctant des mets - s'offrirent aux papilles gustatives des plus délicates. C'est à M7 Caza qu'avait été confiée la préparation du plat de résistance, « le Bacalao », plat portugais particulièrement réussi. Les gourmets ont pu également savourer les desserts maison, aussi divers et nombreux qu'avaient été les entrées ; les bulles limouxines ont facilité la digestion. Convivialité et partage étaient très sincèrement au menu. La treizième édition est programmée l'an prochain : la propriété d'Andrée et de Pierre Deumier sera le théâtre de telles agapes.



Enfin, profitant des belles journées de septembre, les domiciliés de la rue des Cyprès ont festoyé. Depuis quatre ans, ils se réunissent autour d'une bonne table. Une guarantaine de personnes, adultes et enfants, avaient répondu présentes à l'invitation. Pour l'occasion, cette rue, sise au bout du lotissement de l'Autan, avait été fermée à la circulation pour favoriser l'installation des tables, des chaises ainsi que de guirlandes et, bien sûr, pour prendre le repas in situ. Jean-Luc Binet, un cuisinier expert dans l'art de satisfaire le goût délicat de ses nombreux clients, a présidé ces festivités et a gratifié les commensaux (ce n'était pas pour la plupart une découverte!) de brochettes très variées, au délicieux fumet.



DES NOUVELLES INFOS

SORTIE DU TERRITOIRE

À compter du 15 ianvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une Autorisation de Sortie du Territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal).

Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Un enfant qui réside habituellement en France, qu'il soit Français ou étranger et qui voyage, doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire (le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

A compter du 6 mars prochain, les administrés ne pourront plus déposer leur demande de carte d'identité dans leurs communes de lieu de résidence, mais uniquement au sein de l'une des 11 communes de l'Aude (Axat. Bram. Carcassonne, Castelnaudary, Lagrasse, Lézignan Corbières, Limoux, Narbonne, Quillan, Saissac et Sigean) équipées de dispositif de recueil numériques, comme pour les passeports biométriques (avec prise d'empreintes).

Afin de faciliter leurs démarches, les usagers auront la possibilité à compter du 6 mars prochain, d'effectuer une pré-demande en ligne pour l'obtention de leur CNI, que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, à l'instar des passeports.

Pour effectuer sa pré-demande en ligne, l'usager devra créer un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) à l'adresse suivante : http://predemandecni.ants.gouv.fr et saisir son état civil et son adresse. Un numéro de pré-demande de CNI lui sera alors attribué et permettra à l'agent du guichet de récupérer, sans nouvelle saisie, les informations enregistrées en ligne. Il convient de préciser que cette démarche ne dispense pas l'usager, muni de son numéro, de se rendre en personne au quichet d'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil pour la prise d'empreintes et le dépôt complet de son dossier (justificatifs d'état civil, de domicile, photo d'identité et le cas échéant, timbre fiscal, qui peut également être acquis en ligne).

ÉLECTIONS 2017:

Pièce d'identité OBLIGATOIRE : vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Les Procurations : pour les élections 2016 et à l'avenir, les électeurs pourront remplir leur demande de vote par procuration non plus seulement devant les autorités compétentes (voir ci-dessous) mais également depuis leur ordinateur personnel, en utilisant le formulaire CERFA disponible en ligne : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/ cerfa 14952.do

Si l'électeur opte pour une demande en ligne, il pourra remplir directement, via son ordinateur, sa procuration puis devra imprimer son formulaire et se rendre lui-même à la gendarmerie afin de la faire

LE TRANSPORT À LA DEMANDE : MODE D'EMPLOI!

Pour mieux répondre à vos besoins, le département en partenariat avec votre intercommunalité, améliore le service de transport à la demande. Vous appelez, vous réservez votre trajet pour le lendemain et vous vous rendez où vous voulez.

COMMENT ÇA MARCHE?

- Grâce au transport à la demande, vous pouvez vous rendre dans les communes desservies en réservant votre place la veille de votre déplacement.
- Il existe 6 lignes de transport à la demande dans votre intercommunalité. Chacune circule certains jours de la

semaine. Pour connaître les jours, consultez la carte ciiointe.

 Avec les lignes de transport à la demande, vous pouvez : vous rendre dans une autre commune desservie par la ligne ; rejoindre la ligne régulière la plus proche de chez vous.

POUR RÉSERVER

1°) Vous devez vous enregistrer en ligne sur la page internet du département :

www.aude.fr/inscription-tad ou sur papier (formulaire à se procurer sur les flyers qui sont disponibles à la mairie) pour disposer d'un numéro d'adhérent

2°) La veille du déplacement, avant midi, vous appelez la plateforme de réservation au 04 68 72 83 49 et vous indiquez votre trajet. Le soir même, des horaires, pour l'aller et le retour, vous sont communiqués. Le jour fixé, le bus vous récupère à l'arrêt prévu.

A QUEL PRIX?

Comme pour toutes les lignes régulières, le prix du

ticket est de $1 \in (2 \in aller-retour)$.





100%

MARNE DE PEXIORA - FOTOLIA IMPRESSION : IMPRIMERIE DU LAURAGAIS AUDARY - RCS B 382 625 341 JIPAL N° 28 - TIRAGE 600 EXEMPLAIRES MAIRIE DE PEXIORA - FOTOLIA